

Projet de transformation du site du Séminaire de philosophie

Questions supplémentaires de la commission à la Ville de Montréal

(1^{er} juin 2009)

1. Au cours de l'une des séances de consultation de la semaine dernière, un participant a fait référence à une demande de modification zonage qui aurait été refusée au Collège Marianopolis il y a quelques années. Celui-ci aurait voulu agrandir (ou rehausser) son centre sportif, et cette demande aurait été refusée par les autorités de la ville de Montréal du fait qu'elle n'était pas recevable en vertu du zonage en vigueur. La commission pourrait-elle obtenir un complément d'information sur cet événement, s'il est confirmé? Pourrait-elle également connaître les raisons (ou les critères utilisés lors de l'analyse de la demande) qui ont amené la Ville de Montréal à refuser la transformation proposée?
2. La semaine dernière, il a été fait mention à deux reprises que la cession possible à la Ville d'une partie du site de l'ancien Séminaire avait été évoquée au cours de discussions avec les Sulpiciens ou avec les actuels propriétaires. C'est ainsi que dans la version écrite de son mémoire (doc. 8.14), M. Pierre Pomerleau affirme que la Ville de Montréal « aurait refusé de prendre possession de portions du site que lui offrait CATO pour la modique somme de 1\$ » (page 8). La Ville de Montréal pourrait-elle confirmer cette information? Le cas échéant, pourquoi n'a-t-elle pas donné suite à l'offre de CATO?
3. Certains participants aux audiences publiques questionnent le fait que, selon la proposition du promoteur, l'entretien des sentiers et des escaliers reliant le site du Séminaire à l'extérieur serait interrompu entre le 15 novembre et le 15 mai. En d'autres termes, les escaliers et les sentiers ne seraient ni déneigés, ni déglacés au cours de cette période de l'année. Pour fins de comparaison, la commission aimerait connaître les règles et les pratiques en vigueur à ce sujet dans le Parc du Mont-Royal.